

# L'ÉCHO

## de SAINT-LOUIS & des CARMES

### de BREST

## 1949 - ANNÉE MARIALE

Le monde entier est dans l'angoisse. Le Souverain Pontife, en chef vigilant et en Père très aimant, ne cesse, au milieu des périls de la conjoncture présente, de rappeler avec force les Vérités éternelles qui fondent la paix du monde, et les conditions d'un ordre humain établi sur la justice et la fraternité des peuples.

En même temps, à maintes reprises, Sa Sainteté le Pape Pie XII nous a conviés à nous tourner, avec une intense confiance, vers notre Mère du ciel pour obtenir son secours et sa protection dans les temps troublés que nous traversons.

Dociles à l'appel du Saint-Père, nous venons aujourd'hui, nos Très chers Frères, vous confier notre intention de faire de l'année 1949 une année mariale qui disposera les âmes au grand Jubilé annoncé par le Pape à toute la chrétienté pour 1950.

### UN PROGRAMME DOCTRINAL

Un thème central, proposé à nos méditations et à nos efforts, sera l'approfondissement d'une doctrine, belle entre toutes: la Maternité spirituelle de la Très Sainte Vierge envers les hommes.

Trop de chrétiens ne savent pas encore, du moins d'une foi éclairée et pratique, en quel sens profondément vrai la Vierge Marie est leur Mère depuis le jour où Notre Seigneur Jésus-Christ, unique Médiateur, dans l'acte suprême de son sacrifice rédempteur, nous a donné sa Mère pour qu'Elle devienne la nôtre.

Nous demandons aux hommes de doctrine de mettre en lumière dans les revues théologiques, au cours de cette année prochaine, ce thème fondamental de la vie spirituelle, afin que les âmes des fidèles s'ouvrent à la grâce que leur obtiendra la Vierge Marie pour former en elles son Fils Jésus et les faire vivre de la vie du Christ.

### UN PROGRAMME D'ACTION

Dans le rayonnement de la Maternité de Marie, Nous proposons à votre action individuelle, familiale et apostolique, un triple objectif:

- Le redressement des consciences;
- La restauration de la famille;
- L'animation spirituelle de l'action catholique.

a) **LE REDRESSEMENT DES CONSCIENCES.** — Tandis qu'une élite se refuse à transiger avec le devoir et l'honnêteté, comment ne pas dénoncer comme une tare de notre époque le fléchissement de la conscience privée et publique?

Il faut redonner à notre pays le sens de la justice, de la loyauté et du bien public.

Cette campagne de redressement moral, nous l'entreprendrons sous la conduite et à l'école du Cœur Immaculé de notre Mère qui n'a jamais connu le péché, et qui saura donner à ses enfants une conscience pure, droite et délicate.

b) **LA RESTAURATION DE LA FAMILLE.** — La défense et la restauration de la famille sont un de nos plus grands soucis. Certes, nous sommes fiers de nos mouvements familiaux et il subsiste encore en France de vraies familles chrétiennes; elles sont parmi les plus beaux joyaux de nos diocèses.

Mais comment ne pas constater par contre, trop souvent, un fléchissement grave des vertus familiales et l'ébranlement même de la famille comme société naturelle et institution, cellule vitale de la Cité?

Nous vous demandons de vous rassembler autour de Marie, notre Mère, pour qu'Elle développe dans les foyers, comme à Nazareth, l'esprit de famille, et les grandes vertus qui sont les gages de prospérité, de fécondité et de bonheur.

c) **L'ANIMATION SPIRITUELLE DE L'ACTION CATHOLIQUE.** — Nos mouvements d'action catholique poursuivent avec persévérance, au milieu de nombreuses difficultés, leur œuvre apostolique. Nous les appelons à entrer, avec toute leur foi et leur générosité, dans ce grand courant de ferveur mariale. Que leurs aumôniers révelent aux militants les grandeurs de la Très Sainte Vierge, sa tendresse maternelle, son désir d'étendre le règne de son Fils sur les institutions et les sociétés.

Plus l'action catholique cherchera à résoudre les problèmes de vie, plus elle s'efforcera d'atteindre

tout le réel humain pour transformer les communautés naturelles, plus aussi elle éprouvera le besoin de s'alimenter aux sources de la vie divine pour animer le zèle de ses apôtres, et ne jamais perdre de vue son but essentiel: la christianisation de la société.

Précisons, nos Très chers Frères, qu'il ne s'agit pas de créer un nouveau mouvement, ni une nouvelle organisation à côté d'autres associations qui s'emploient à glorifier la Très Sainte Vierge, mais simplement de promouvoir un courant d'inspiration mariale, qui passera dans les âmes, les familles, les groupements.

Nous en attendons non seulement les fruits les plus abondants pour la participation des chrétiens à la rénovation morale de leur Patrie bien-aimée, mais pour chacun d'entre eux une grâce de force, de maîtrise de soi et de confiance, qui les aidera, sous la protection maternelle de Marie, à se montrer partout, au milieu des inquiétudes présentes et en face de la grande peur qui s'empare de tant d'être humains, des semeurs de courage, de paix et d'espoir.

Les Cardinaux et Archevêques de France.

## Chronique liturgique

### III. — LE TEMPS DE NOËL

Le Temps de célébration du Mystère de l'Incarnation commence le 25 décembre et se termine le 13 janvier. C'est une période de joie intense caractérisée par les vêtements blancs.

Nous y trouvons, comme au Temps pascal, deux fêtes prépondérantes, suivies chacune d'une octave privilégiée. Pour les deux grands Mystères autour desquels pivote l'année liturgique, l'Eglise a tenu à célébrer par une fête, d'abord l'Événement, ensuite sa manifestation, ces fêtes encadrant elles-mêmes le Temps de célébration.

L'Événement, que nous avons attendu pendant l'Avent, est solennellement fêté le 25 décembre par un office d'une beauté remarquable. Qui ne se souvient des Matines de Noël à Saint-Louis, au cours desquelles de pures voix d'enfants chantaient les trois leçons d'Isaïe, tandis qu'au troisième Nocturne, après le splendide psaume 88, « Miserere cordis Domini in aeternum cantabo », étaient récitées les trois homélies, fait unique dans le cycle liturgique, puisque seule la fête de Noël, avec ses trois messes, appelle trois commentaires d'Évangile au lieu d'un. (1)

C'est ensuite la Messe de Minuit, toute pleine du Mystère: « Ego hodie genui te », puis celle de l'Aurore, rappelant l'arrivée des bergers, enfin la triomphante Messe du Jour, célébrant solennellement le grand Événement. Dans un grand nombre d'Ordres religieux et même dans plusieurs diocèses, la Messe de Minuit est précédée du chant de la Généalogie du Christ, fort bien à sa place en cette nuit.

La fête de Noël est suivie d'une octave privilégiée de troisième ordre. On peut se demander pourquoi ce troisième ordre, alors que les Octaves de Pâques et de la Pentecôte sont de premier ordre. Il faut, à notre avis, y voir le désir qu'a eu l'Eglise d'entourer l'Enfant de la Crèche d'un cortège de saints, ce qu'une Octave de premier ou de deuxième ordre n'eût pas permis. Et c'est ainsi que nous trouvons, dès le 26, la fête de saint Étienne, premier martyr; le 27, celle de saint Jean, le disciple bien-aimé, et le 28, celle des saints innocents, les premiers sacrifiés à l'orgueil et à l'ambition. L'Eglise continue à pleurer sur cet odieux massacre et, en semaine, la fête des Saints innocents se célèbre en violet, sans « Te Deum » à Matines, sans « Gloria » ni « Alleluia » à la Messe.

L'Octave de la Nativité se termine par la fête de la Circconcision ou Présentation de Jésus au Temple. C'est toujours le culte de l'Enfant de la Crèche, mais en ce 1<sup>er</sup> janvier, la Vierge Marie reçoit une large part des hommages de l'Eglise, et l'office abandonne le schéma de l'Octave de Noël pour prendre celui des fêtes mariales. Le dimanche entre la Circconcision

(1) Le 2 novembre, il y a également trois messes, donc trois Évangiles mais il n'y a pas d'Homélie à Matines.

## Une juste protestation

C'est celle que les cardinaux de France ont adressée à M. Karolyi, Ministre de Hongrie à Paris.

Ils y disent notamment:

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« L'arrestation sur l'ordre du Gouvernement hongrois du Cardinal Mindszenty, a soulevé chez les catholiques de France une profonde émotion...

« ... les catholiques de France estiment que l'arrestation du Cardinal-Primat, dans les circonstances où elle s'est faite, constitue un défi à la mission spirituelle de l'Eglise catholique. Un évêque a le droit et le devoir, en vertu de la charge pastorale que le Siège apostolique lui a conférée, de défendre la foi du peuple catholique lorsqu'il estime qu'elle est mise en péril. Il ne peut se dérober à cette exigence fondamentale sans faillir à son rôle et à son honneur de pasteur des âmes, dût-il en résulter un douloureux conflit entre lui et l'autorité temporelle. La persécution qui s'ensuivrait, il n'en peut pas la responsabilité: il accepte seulement d'en être la première victime. C'est là son honneur.

« Si S. Em. le Cardinal Mindszenty a été arraché de son siège archiepiscopal d'Esztergom et privé de sa liberté, ce ne peut être que parce qu'il a estimé dans sa conscience d'évêque que tout un ensemble de mesures prises par le Gouvernement, notamment la nationalisation des écoles chrétiennes, constituait une attaque préméditée de la plus haute gravité contre la fidélité du peuple hongrois à sa religion. Nous ne pouvons pas, Monsieur le Ministre, ne pas protester publiquement contre un acte qui blesse tout esprit capable de comprendre ce que la suppression de la liberté spirituelle par la violence peut faire perdre à la dignité de l'homme.

« Cardinaux français de la Sainte Eglise romaine, nous ressentons profondément l'injure faite à la liberté des chrétiens par l'arrestation de notre collègue, le Cardinal-Primat de Hongrie. Nous ne voulons pas croire que les autorités hongroises, averties de son retentissement dans toutes les nations civilisées, persisteront dans leur attitude, mais plutôt qu'elles rendront sans tarder à la liberté le chef spirituel de l'Eglise de Hongrie... »

Avec tous les catholiques de France, nous ne manquerons pas d'appuyer de toutes nos forces cette si légitime protestation.

sion et l'Épiphanie, ou le 2 janvier s'il n'y a pas de dimanche, est célébrée la fête du Saint Nom de Marie. Si l'on rapproche cette fête du Saint Nom de Marie fixée au 12 septembre, c'est-à-dire quatre jours après la Nativité, on tirera une conclusion qui s'impose: le désir de l'Eglise de voir les nouveaux-nés revêtus de leur nom de baptême à une date aussi rapprochée que possible de leur naissance. C'est en la fête du Saint Nom de Jésus qu'est chantée l'hymne délicate « Jesu dulcis memoria ».

Les jours suivants sont consacrés aux Octaves simples de saint Étienne, de saint Jean et des saints Innocents, cette dernière, à l'encontre de la fête, dépourvue de tout caractère pénitentiel. Enfin, la Vigile de l'Épiphanie, qui tient lieu d'office du premier dimanche de janvier, clôture cette courte période qui sépare les deux grandes fêtes.

L'Épiphanie est la commémoration solennelle de la manifestation du Christ aux Gentils. « Vidimus stellam ejus in Oriente », nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus, chargés de présents, adorer le Seigneur. Les Rois sont évidemment les messagers de leurs peuples et, avec eux, ce sont tous les pays de cet Orient fabuleux qui apportèrent leur tribut à l'Enfant-Dieu, le reconnaissant donc formellement pour le Messie attendu.

Soulignons deux particularités liturgiques: le jour de l'Épiphanie (et non pendant l'Octave), il n'y a, à Matines, ni invitation, ni Hymne. Faut-il y voir la hâte qu'avait les Mages d'apporter leur présent, hâte que traduit la première Antienne « Affecte Domino »? La procession qui précède la grande messe est faite, dans de nombreuses églises, en inversant l'itinéraire habituel, et ceci pour

## La question du Calendrier

Chaque année, le mois de décembre voit apparaître la floraison des calendriers qui proposent au goût de chacun un choix de modèles les plus variés: calendriers scouts, jocistes, aux belles illustrations, modestes cartons et calendriers de poche, agendas aux formats divers, sans oublier le traditionnel almanach des Postes apporté à domicile par le facteur lui-même. Et chacun, ayant fait son choix, de le consulter aussitôt pour s'inquiéter du jour des principales fêtes, de Pâques surtout, qui a la fâcheuse idée de tomber toujours trop tôt ou trop tard, selon le goût, l'humeur ou les projets personnels. Cette distraction éphémère qui nous procure toutefois une petite joie saisonnière, paraît devoir nous être retirée à bref délai.

Il n'est plus question, en effet, de renvoyer la chose aux calendes grecques. Depuis le temps que, tranquillement, opérant un sournois travail de sape, l'idée d'une réforme du calendrier chemine, elle n'est pas loin d'atteindre son but.

Quel besoin, direz-vous, de changer le calendrier; n'a-t-il pas déjà fait l'objet de plusieurs réformes? Le vieux calendrier romain de Romulus qui ne comprenait que 10 mois de 30 jours — dont le souvenir dure encore dans le nom des quatre derniers mois — fut d'abord allongé de 2 autres mois par Numa, son successeur. Comme ce calendrier n'était pas en concordance avec le soleil, Jules César, en l'an 708 de Rome, résolut de l'y mettre. Un jour complémentaire ou bissext fut ajouté tous les 4 ans. Toutefois, le calcul manquait encore de précision, de telle sorte que 900 ans après, l'équinoxe de printemps avait rétrogradé de 10 jours. C'est pourquoi, en 1582, le pape Grégoire XIII, à son tour, pour rectifier le calendrier julien, décida que le lendemain du 5 octobre de cette année, serait, non pas le 6, mais le 16 octobre et supprima les bissextiles séculaires excepté une sur quatre. Le calcul était habile, si bien que le calendrier grégorien est devenu d'un usage à peu près universel et il possède un degré de précision tel qu'il pourrait maintenir l'accord entre l'année civile et l'année astronomique pendant plusieurs dizaines de siècles encore. Donc, encore une fois, à quel bon une réforme?

Vous oubliez que la précision ne doit pas être la seule qualité demandée à un calendrier lequel se doit aussi d'être d'un usage commode. Or, le calendrier grégorien, du point de vue pratique, présente de graves défauts, ne serait-ce que l'irrégularité des mois et l'instabilité de nombreuses fêtes. L'administration et les grands établissements de finance, d'industrie et de commerce alimenteraient que soit

rendues possibles, d'une année à l'autre, les comparaisons de périodes identiques. De son côté, le monde enseignant fulmine contre la mobilité des congés de Pâques qui entraîne l'inégale répartition des mois d'études. Que sais-je encore. Bref, l'actuel calendrier paraît ne satisfaire personne, et ce n'est pas d'hier. Il y a juste cent ans, en 1849, Auguste Comte avait conçu un projet de calendrier fixe que P. Delaporte devait mettre au point vers 1903 ou 1904: année de 13 mois de 28 jours groupés en 4 semaines, excepté le dernier qui a 29 jours; le 365<sup>e</sup> jour de l'an ne fait partie d'aucune semaine. Ce calendrier trop simple et surtout trop révolutionnaire fut écarté.

Un autre calendrier est proposé, recommandé et propagé par la « World Calendar Association » sous le nom de calendrier universel: chaque trimestre commence par un dimanche, finit par un samedi et se compose de 13 semaines de 91 jours. L'année commence aussi par un dimanche et le dernier jour de l'an, férié et non daté est un samedi supplémentaire. Le jour bissextile, tous les 4 ans également, férié et non daté, est le lendemain du samedi 30 juin, c'est encore un samedi supplémentaire.

Le Saint-Siège est plutôt favorable à ce projet, quoique son intention officielle soit de voir dénommer dimanche les jours supplémentaires, à cause de l'idée de repos et de sanctification attachée à ce mot.

Voici maintenant un perfectionnement au calendrier universel proposé par le Frère Namase-Marie, des Ecoles chrétiennes (J.-M. Oudin), Docteur ès-sciences. D'abord, ramener chaque année le Vendredi-Saint et le Dimanche de Pâques aux dates anniversaires, ou les plus rapprochées, de la Mort et de la Résurrection de N.-S. Jésus-Christ. D'après la quasi unanimité des chronologistes, ces dates seraient le vendredi 7 avril et le dimanche 9 avril de l'an 30.

Reportons-nous donc à l'an 30 dont le calendrier fait correspondre le 1<sup>er</sup> janvier avec un dimanche. Le calendrier proposé commence donc aussi par un dimanche. Chaque trimestre totalise 91 jours répartis en des mois de 31, 30 et 30 jours. Nous obtenons ainsi 52 semaines de 7 jours ou 364 jours. Pour stabiliser ces semaines et n'y plus toucher, nous ajoutons un jour supplémentaire au mois de décembre. Ce 365<sup>e</sup> jour suit le samedi 30 décembre. Le 31 décembre sera donc un dimanche que nous nommerons dimanche annuel.

Le 366<sup>e</sup> jour des années bissextiles trouvera sa place le 31 juin, suivant le samedi 30, donc sera aussi un dimanche, le dimanche quadriennal.

Calendrier universel idéal du Fr. Namase-Marie

| D L m M J V S                                                 |    |    |    |    |    |    | D L m M J V S                                               |    |    |    |    |    |    | D L m M J V S                                                   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|---------------------------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|-------------------------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|-----------------------------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1                                                             | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |                                                             |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |                                                                 |    |    |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |    |    |    |    |    |    |
| 8                                                             | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 5                                                           | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 3                                                               | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 15                                                            | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 12                                                          | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 10                                                              | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 22                                                            | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 19                                                          | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 17                                                              | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |
| 29                                                            | 30 | 31 |    |    |    |    | 26                                                          | 27 | 28 | 29 | 30 |    |    | 24                                                              | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |    |    |    |    |
| I. — Janvier<br>IV. — Avril<br>VII. — Juillet<br>X. — Octobre |    |    |    |    |    |    | II. — Février<br>V. — Mai<br>VIII. — Août<br>XI. — Novembre |    |    |    |    |    |    | III. — Mars<br>VI. — Juin<br>IX. — Septembre<br>XII. — Décembre |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |

## Les savants de Grèce s'adressent au monde

Il était de mode, il y a quelques années, d'opposer les conclusions de la Science aux données de la religion chrétienne et de la révélation divine. Le transformisme de l'époque s'opposait au vieux texte de la Bible qui raconte la création du monde par Dieu. Les recherches rationalistes en matière d'exégèse prétendaient enlever toute vérité à toute vérité aux récits des Evangiles. La Science se devait de remplacer la religion. C'était elle qui allait devenir la nouvelle religion de l'homme moderne et le conduire au bonheur terrestre par un progrès incessant.

✱

Ce temps est périmé et cette opposition à l'Eglise au nom de la Science a fait faillite. Nul ne croit plus que la Science seule peut apporter le bonheur à l'homme.

Cette lutte menée contre le christianisme au nom de prétendus principes scientifiques n'est plus l'essentielle, à l'heure actuelle. Elle a changé d'objectif. Que dit-on, en effet, dans certains milieux intellectuels? La justice, la vérité, la fraternité, la charité: vieux principes de morale, en contradiction avec les progrès de la science, et qu'il faut renvoyer aux vieilles lunes pour en libérer l'humanité. Plus de charité, plus de pitié: c'est une vertu de faible, alors que ce sont les forts, les surhommes, les races pures qui doivent conduire et dominer les autres. Quant aux faibles, aux malades, à ceux qui ne peuvent plus produire et améliorer le bien-être de l'humanité, ils doivent disparaître... et l'on aboutit aux fours crématoires. C'est la nouvelle justice. La vérité? Il n'y a pas de vérité absolue: n'est vrai que ce qui, à l'heure actuelle, a chance de succès.

✱

Or, voici un manifeste, une déclaration, publiée et signée par plus de deux cents intellectuels, médecins, savants, professeurs aux Universités et à l'Ecole Polytechnique d'Athènes — et parmi eux aucun professeur de théologie — et auxquels se sont joints une quarantaine de personnalités internationales, depuis le grand physicien Milikan jusqu'à Maurois et Claudel. Ils affirment qu'au nom de leurs recherches personnelles, de leur travail scientifique, mené avec la plus grande rigueur scientifique et la plus grande probité dans les domaines les plus divers: histoire, archéologie, astronomie, physique, chimie, médecine, étude des textes anciens, étude comparée des religions... ils affirment qu'ils se considèrent en droit de déclarer que seuls les principes de l'évangile peuvent servir de base à notre société menacée par le chaos. Nous sommes loin de ce rationalisme qui écrivait: « Je croirai à l'âme humaine quand je la trouverai au bout de mon scalpel! »

✱

Ces principes chrétiens de justice, de vérité, de charité, dont nous savons bien, tous, au fond de notre conscience, que seuls ils peuvent établir la paix entre les hommes, ces principes ne sont pas, comme certains l'affirment, en contradiction avec les fameux progrès de la Science: bien au contraire, ils sont en parfait accord avec les connaissances de la Science; ils sont les seuls moyens qui subsistent de réconcilier la Science et l'Homme, les seuls principes qui empêchent le progrès de jeter le monde aux abîmes.

✱

Ce texte, ce manifeste, le voici, publié il y a quelques mois, malgré la guerre, à Athènes:

« L'avenir de l'humanité dépend avant tout des fondements spirituels que l'homme moderne placera à la base de sa vie et sans lesquels il n'est pas de civilisation véritable.

« Ces fondements, l'homme ne peut les poser s'il ne puise dans les trésors que lui offre le christianisme, les valeurs chrétiennes, la foi et la morale chrétienne. Renoncer à ces valeurs, c'est renoncer à l'espoir de dépasser le présent en quête d'un avenir meilleur.

« La négation des principes chrétiens est même contraire aux conclusions d'une étude réellement impartiale et critique des grands problèmes humains, aux conclusions auxquelles aboutissent les enquêtes de la science contemporaine, menées sur le seul plan scientifique, avec des méthodes rigoureusement scientifiques et un esprit authentiquement scientifique. »

✱

C'est là un message fait pour les hommes de ce temps. La Grèce le porte au monde.

## Société Coopérative de Reconstruction et de Reconstitution des Eglises et Edifices religieux du Département du Finistère

Les demandes en agrément viennent d'aboutir.

M. le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme a signé le 30 décembre 1948, sous le n° 47-R. I., la décision d'agrément de notre Société Coopérative de Reconstruction, Immobilière et le 4 janvier 1949, sous le n° 14-R. M., celle de notre Coopérative de Reconstitution Mobilière.

Le dépôt légal du dossier de ces Coopératives est fait à la Préfecture du Finistère.

Les annonces légales paraissent dans « Le Courrier du Léon ».

Ces deux Coopératives vont donc pouvoir travailler effectivement à la Reconstruction de nos immeubles sinistrés et à la Reconstitution de nos mobiliers détruits, tout comme les Coopératives urbaine et rurale travaillent déjà à la Reconstruction et à la Reconstitution des dommages de nos villes et de nos campagnes.

✱

En vue de préparer l'Assemblée générale définitive de ces Coopératives et d'aider nos adhérents à remplir leur bulletin d'Adhésion définitive et Pouvoir, une permanence est assurée au 11, rue de l'Harteloire, siège social des Coopératives des Eglises et Edifices religieux du Département du Finistère. Il est demandé à tous nos adhérents de se hâter de remplir leur bulletin d'Adhésion définitive et Pouvoir.

Une permanence est assurée au siège social, 11, rue de l'Harteloire, tous les matins de 10 heures à 11 h. 30, et l'après-midi à l'heure que l'on voudra

fixer, au préalable, par lettre par exemple.

Dans cette permanence, les adhérents trouveront les imprimés nécessaires et les avis utiles à la rédaction de ces feuilles.

Nous rappelons qu'il est nécessaire, par sinistré et par coopérative, de remplir 3 Bulletins d'Adhésion et Pouvoir.

Pour les églises propriétés communales, les maires ont en outre à obtenir une délibération de leur conseil municipal, qui sera soumise à la Préfecture, et qui les autorisera dès lors à adhérer. Cette délibération est à rédiger en 5 exemplaires.

✱

## Emprunt des Eglises et Edifices religieux sinistrés

L'Emprunt 5 % 1948 émis fin décembre — sous la garantie de l'Etat, comme tous les emprunts de la Reconstruction — en faveur des Eglises et Edifices religieux sinistrés de France, a atteint le plafond autorisé.

C'est une preuve de l'attachement des Français à l'œuvre de relèvement de leurs églises et édifices religieux aussi.

L'on procède actuellement à la ventilation de cet emprunt.

Ces ressources nouvelles aideront grandement à accroître ou accélérer les anciens chantiers prioritaires et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Un vif merci aux souscripteurs à ce premier Emprunt en faveur des Eglises et Edifices sinistrés de France.

## Pour l'Epiphanie

Voici la lettre écrite par mon filleul Claude (9 ans):

« Chère Maman,

« Je t'écris pour te faire part des projets que je forme pour mon avenir.

« Je suis resté longtemps indécis sur le choix de l'état que je devais embrasser. Je ne savais pas si la profession monastique me conviendrait mieux que la profession ecclésiastique. Enfin, après bien des incertitudes, je me suis décidé à entrer bientôt au Séminaire afin d'apprendre ce qui est nécessaire aux fonctions du sacerdoce.

« Tu blâmeras peut-être mon choix, mais je te convaincrerai en t'exposant les motifs qui me poussent à agir ainsi: je serai plus près de Dieu et, par conséquent, j'obtiendrai plus facilement les grâces dont j'ai besoin.

« Quand je serai dans l'affliction, j'irai me jeter aux pieds de Jésus et je serai consolé.

« Je prierai pour la conservation de ceux que j'aime et je serai plus facilement exaucé.

« Quand je serai ordonné prêtre, j'irai aux Missions étrangères de Paris, pour y apprendre les idiomes et les langues et ensuite je m'embarquerai comme missionnaire pour les pays lointains. Je serai content lorsque j'aurai gagné quelques âmes à Dieu. Je souffrirai beaucoup, mais je serai soutenu par la pensée de la récompense qui m'attendra là-haut, si je fais mon devoir. C'est une belle mission que celle de gagner des âmes à Dieu.

« Je m'estimerai heureux de souffrir pour Jésus-Christ; et, si je pouvais mourir pour Lui, cela me ferait le comble à mes vœux. Je voudrais avoir le bonheur de voir des hommes ignorants et à demi sauvages venir aux instructions que leur seraient faites, et peut-être pourrais-je en baptiser plusieurs et procurer ainsi des âmes au Ciel.

« Tel sont les motifs qui m'ont décidé à me faire missionnaire. Si tu ne m'approuves pas, je le regretterai beaucoup, mais cela ne me fera pas changer de détermination. »

« Ton filleul,

Claude. »

Authentique! On verra dans quinze ans!

Claire STEPHAN.

## Pour l'Unité chrétienne

Si nous étions plus chrétiens...

Avec Jésus et par Jésus aimons nos frères séparés, sachons connaître leurs qualités et leurs vertus, et aussi les vérités religieuses qu'ils détiennent.

Aucune illusion possible. La marche vers l'unité sera longue. Elle exigera de part et d'autre une grande compréhension, des approfondissements par l'étude et par la vie.

Si nous, catholiques, étions plus fermement et plus universellement chrétiens; si nous, catholiques, ne confondions pas souvent la religion avec nos dévotions, quelquefois puériles et sans fondement dans le dogme ou dans l'histoire, si vraiment nous montrions dans notre vie quotidienne le vrai visage du catholicisme, bien des illusions tomberaient et un grand pas serait fait vers l'unité.

Un fait incontestable: l'Esprit Saint agit en faveur de l'unité dans beaucoup d'âmes chrétiennes. Les Souverains Pontifes, non seulement autorisent, mais ordonnent la Semaine de prières pour l'Unité. En même temps, nos frères séparés prient pour la même cause qui leur est chère comme à nous.

Est-ce que l'unité des chrétiens dans la foi totale ne s'impose pas plus que jamais devant les religions nouvelles: le rationalisme et le communisme?

Je crois à la valeur de la prière. Je crois à l'action du Saint-Esprit dans le monde des âmes, je crois à l'amour de Dieu qui veut réunir les hommes dans un seul bercail et un seul troupeau.

Cardinal SALIEGE.

## La question du Calendrier

Liste des questions du calendrier, vice-président du Comité international du Calendrier universel, a suggéré d'omettre les jours bissextiles 10 fois de suite. Par ce moyen, au bout de 40 ans, le 1<sup>er</sup> janvier serait ramené au 22 décembre et, à partir de ce moment, au premier trimestre de l'année correspondrait l'hiver, au deuxième le printemps, au troisième l'été et au quatrième l'automne.

De cette façon, tout le monde obtiendrait satisfaction, même les astronomes. Et vous? Quant à moi, bien que reconnaissant volontiers les avantages évidents du nouveau calendrier, j'avoue que ce n'est pas sans un brin de mélancolie et sans quelque regret que pour lui substituer un calendrier immuable, je décrocherais mon dernier almanach aux mois boiteux mais qui, du fait même de leur fantaisie, étaient générateurs de poésie et de rêve.

VAL-ANDRYS.

## A PROPOS DE SPORT

III

Dans le dernier « Echo », nous avons envisagé le sport et son action sur le corps. Ces quelques lignes veulent mettre en évidence quelques aspects de son influence sur la moralité, le sens civique et social de ses adeptes. Le sport est pratiqué par un nombre assez important d'individus pour mériter d'être appelé un « fait social ». Mais peut-il agir sur la société, en améliorant, par exemple, les relations entre les hommes, entre les différents groupements dont ils font partie? Oui, sans aucun doute. Encore qu'on soit loin du compte.

En France, on a, ou on a eu, trop souvent tendance à admirer le « resquilleur », à prôner le « système D ». S'il s'agit d'applaudir à un certain esprit d'initiative, d'accord. S'il est question d'aboutir par des procédés plus ou moins délictueux, il faut blâmer l'habileté et faire respecter les droits de l'honnêteté et de la justice. Il le faut même, et surtout peut-être, si le resquilleur applique son système en matière de sport, car le sport doit être une école de droiture. Reconnaître, en dépit d'une défaite subie, la supériorité d'une équipe ou d'un adversaire, accepter une décision d'arbitre ou de juge qui semble contestable ou malheureuse, se taire devant une injustice, dompter l'instinct de représailles qui pousse à rendre coup pour coup, rester modeste dans la victoire, courageux devant l'adversité, refuser d'user de procédés déloyaux est d'une belle âme. Faut-il ajouter que ce n'est ni toujours aisé, ni toujours pratiqué? Pourtant le vocabulaire « sportif » comporte essentiellement cette notion du « fair-play ». Est sportif, celui ou celle qui, en plus, respecte les règles du jeu. Pour agir, influencer moralement les uns sur les autres, les sportifs doivent d'abord être formés; et la formation ne s'effectue, sur ce point, qu'au travers de l'éducateur, du dirigeant, de l'arbitre, du journaliste même, qui enseignent que la première habileté est l'honnêteté et le respect des règles et savent reprendre, à l'occasion, ceux qui y contreviennent.

Le sport entraîne la compétition, avec son risque: celui de réussir

ou d'échouer. Or, dans la compétition elle-même, ce qui intéresse pratiquants et spectateurs, n'est pas toujours, ni seulement, l'action récréative, mais le résultat final de la rencontre pour des raisons d'amour-propre, de prestige ou d'intérêts. Il faut savoir que le sport commercialisé, le sport-métier — il n'a pas notre faveur — est un fait réel. Il est soumis à des influences qui sont des éléments de désorganisation morale quand on veut gagner à tout prix et par tous les moyens. D'autre part, le sport, amateur ou professionnel, est, qu'on le veuille ou non, un puissant moyen de propagande et sert à établir la supériorité d'un club ou d'une nation. C'est cet esprit de domination à tout prix, pour le gain ou le prestige, qui est la plaie du sport moderne. Nous n'avons pas cru la devoir passer sous silence et nous la déplorons. Mais ceci n'enlève rien au sport lui-même. Ce n'est pas lui qu'il faut incriminer, mais bien ceux qui l'utilisent à de telles fins. Les jeux sportifs bien dirigés et bien compris permettent de créer de bons automatismes moraux et sociaux. Ils obligent au contrôle de soi, à l'autodiscipline, à respecter les conventions, les règles et les adversaires. Cette soumission aux règles établies et à celui qui les fait appliquer, n'a rien d'une déchéance. Loin d'abaissier l'individu elle l'éduque, l'élève comme toute obéissance consentie à des lois ou à des supérieurs librement choisis et acceptés. Cette éducation dans la lutte à une valeur considérable, en ce qu'elle oblige à une constante maîtrise de soi au milieu de la plus grande exaltation, dans le feu de l'action: ce qui est, reconnaissons-le, chose aussi remarquable que difficile.

Socialement, en multipliant les contacts entre équipes et individus, le sport leur permet de mieux se connaître, de mieux s'apprécier; leur apprend à tenir compte des autres, de leurs possibilités. Il réalise ce paradoxe de réunir après avoir divisé: il oppose en des luttes pacifiques, où chacun donne le meilleur de soi-même, des adversaires qui, sitôt la compétition terminée, seront des amis. Le sport est et reste un jeu: s'il y a émulatation, il n'y a pas d'imitation.

P. M.

## Nouvelles des Nôtres

BERCEAUX.

— M. et Mme J. Euzen (née Germaine Madec) sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils Michel-René, le 11-12-48, rue Georges-Melou, St-Marc.

— M. et Mme Carliou (née Renée Collé), Bar Lombard, rue de Lyon, café-tabacs Kérinou, sont heureux d'annoncer la naissance de Pierre (leur deuxième enfant), le 20-12-48. Nos félicitations.

FOYER.

— Mlle Renée Le Gall (rue du Château Brest, rue Robespierre, Lambézellec) a épousé, le 30-12-48, en l'église de Lambézellec, M. Jean Renault, de N.-D. de Kerbonne.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ce nouveau foyer, et nos vifs remerciements pour la constante fidélité de ces jeunes époux aux œuvres de leurs paroisses.

TOMBES.

— M. le pharmacien-capitaine Maurice Le Gall, chevalier de la Légion d'honneur, 42 ans, décédé à Strasbourg, obsèques à Saint-Michel de Brest, inhumation au cimetière de Brest, le 28-12-48.

— Mme veuve François Cadliou, née Françoise Maudré, décédée le 28 décembre au Corréjou, à l'âge de 75 ans, cérémonie religieuse en l'église de Plouguerneau, inhumation au cimetière de Lambézellec, le jeudi 30-12-48.

— Le 6 janvier, obsèques à St-Michel de trois anciens combattants, parmi lesquels M. Jean Cadliou, capitaine au 28<sup>e</sup> R. T. S., ancien brillant avant-centre de l'équipe première de l'Armoricaine — inhumé au cimetière de Reconstruction.

— Mme veuve Phéliepeau, née Alexandrine Le Goff, 84 ans, décédée 7, rue Danton, cérémonie religieuse à Saint-Martin et inhumation au cimetière de Brest, le 7-1-49.

— M. Henri Conan, capitaine de la marine marchande, pilote major de Brest en retraite, officier du mérite maritime, décédé le 13 janvier dans sa 70<sup>e</sup> année, muni des sacrements. Cérémonie religieuse à Plounez (Côtes-du-Nord), le 15-1-49.

— M. Théodore Kervan, commis principal en retraite, très pieusement décédé le 7-1-49 au 4, rue Bruat. Cérémonie religieuse à Saint-Martin et inhumation au cimetière de Brest, le 10-1-49.

— M. André Le Moal, ancien combattant 14-18, chevalier de la

Légion d'honneur, décédé à l'âge de 54 ans, au Pont-Neuf, baraque E. 3. Cérémonie religieuse à Saint-Marc, inhumation au cimetière de Brest, le 10-1-49.

Qu'ils soient assurés de nos prières, et que les leurs veuillent bien croire à nos vives condoléances.

NOMINATION.

— M. l'abbé Claude Pasteur, recteur de Saint-Joseph du Piller-Rouge, a été nommé par Son Exc. Mgr Fauvel chanoine honoraire.

Avec tous ses paroissiens, L'Echo lui offre de bien vives et respectueuses félicitations.

## LA KERMESSE des ruines de St-Louis

A la demande des fidèles paroissiens et paroissiennes qui se sont dévoués à cette œuvre et qui tiennent encore à s'y dévouer et à en assurer le grand succès qu'exigent les temps pénibles du relèvement des ruines, l'on est prié de noter des maintenant la date fixée pour cette Kermesse. C'est la date traditionnelle du Pardon de Saint-Louis, le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, à savoir, en 1949, le dimanche 29 mai.

Dés maintenant, les « Ruines » disent leur reconnaissance aux personnes qui travaillent déjà à garnir abondamment les comptoirs et à assurer la joie.

## L'Echo

Merci aux nouveaux abonnés et réabonnés.

Que tous assurent la diffusion de L'Echo auprès de nos toujours réfugiés ou dispersés.

Abonnement minimum: 100 fr. C. C. Rennes 930-82, M. l'abbé Le Gall, R. prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère).

## OFFICES

Chapelle, 11, rue de l'Harteloire. Dimanche. — Messes à 7 h. 30 et à 9 h. 30; Vêpres et Bénédiction à 17 heures.

En semaine. — Messe à 7 h. 30. CATECHISME.

Le jeudi, à partir de 9 heures.

Le gérant: R. LE GALL.

Imprimerie du « Télégramme », 25, rue Jean-Macé, Brest.